

Le loueur Ucar se met au covoiturage

Mots clés : Location de voitures, émissions de CO₂, covoiturage, FRANCE, Jean-Claude Puerto-Salavert, Frédéric Mazzella, Ucar, Covoiturage.fr

Par Isabelle de Foucaud

14/09/2010 | Mise à jour : 12:34

Les propositions de covoiturage sont relayées sur le nouveau site Internet Ucar.covoiturage.fr.

Le spécialiste de la location de véhicules à bas prix s'associe au site Covoiturage.fr pour proposer des solutions de déplacements partagés dans ses agences.

«La location de voitures, ça peut être gratuit». C'est ainsi que Jean-Claude Puerto-Salavert, président d'Ucar, vante le nouveau concept d'«auto-mobilité» déployé par le loueur de véhicules, en partenariat avec le site Covoiturage.fr, le numéro un du covoiturage qui centralise plus de 85% des annonces déposées en France. Les deux entreprises ont signé un accord exclusif pour le lancement d'un service de covoiturage dans les agences du loueur de voitures.

Un concept baptisé «Ucar Station». Les clients louent un véhicule dans une agence Ucar qui propose ce service, via Internet ou encore grâce à l'application iPhone Comuto. Lors de leur réservation, ils se voient proposer de réduire le coût de leur location en accueillant des passagers. S'ils acceptent ce principe, leur offre est immédiatement relayée sur le site Ucar.covoiturage.fr. Les passagers participent ainsi aux frais du conducteur (location, péage, carburant, etc.).

Au tarif maximum de 6 cents par kilomètre, un trajet Paris-Lyon revient à environ 30 euros, tandis qu'un Paris-Nantes coûte 25 euros et un Paris-Bordeaux 40 euros, fait valoir Ucar. «Nous n'augmenterons pas les tarifs en période de fort trafic», précise Jean-Claude Puerto-Salavert.

Pour l'heure, ce service est disponible dans une dizaine de villes, dont Paris, Lyon, Marseille, Lille et Bordeaux. Le loueur prévoit d'ouvrir 25 «Ucar Stations» cette année et 50 en 2011. «Chacune de nos 250 agences en France a vocation à devenir une Ucar Station», affirme le patron d'Ucar, qui entend «bouleverser le secteur de la location de voitures».

La promesse des petits prix

«Aujourd'hui seulement 6% des Français louent des véhicules, car ils jugent les prix trop élevés», explique Jean-Claude Puerto-Salavert. Ucar s'est donc spécialisé dans la location à bas prix, notamment en lançant son offre «24 heures pour 24 euros». Un positionnement qui a séduit 500.000 clients en 2009. En proposant des services de covoiturage, Ucar s'est fixé l'objectif d'attirer 100.000 clients supplémentaires en un an.

Le lancement des «Ucar Stations» et ce, trois jours avant la première Journée nationale du covoiturage, prévue le 17 septembre, est un choix stratégique qui surfe sur une tendance lourde. Le covoiturage, qui permet à ses utilisateurs de faire des économies, a le vent en poupe. «Etre propriétaire d'une voiture représente un coût de 6000 euros par an en moyenne», souligne Frédéric Mazzella, président de Covoiturage.fr.

Selon un sondage TNS Sofres réalisé pour le site internet en décembre 2009, 48% des Français ont un lieu de travail desservi par les transports en commun. Pourtant, 84% des déplacements en France se font en voiture. Le covoiturage, en revanche, ne compte qu'1% d'adeptes, selon [une étude du groupe Regus](#) publiée en août. «Le potentiel du covoiturage est donc immense, et notre site affiche une croissance exponentielle», déclare Frédéric Mazzella, qui ne communique pas sur le chiffre d'affaires de Covoiturage.fr, précisant seulement qu'il a atteint «quelques centaines de milliers d'euros» en 2009 et transporté 1,5 million de personnes.

La vague écologique

Un potentiel d'autant plus prometteur que le covoiturage brocarde l'argument écologique, auquel les consommateurs sont de plus en plus attentifs. Covoiturage.fr a ainsi calculé que son activité a permis d'économiser 90.000 tonnes de CO2 en 2009. «Notre succès dépend aussi en partie de l'effet réseau», explique le président de Covoiturage.fr. Le site n'est pas qu'un simple moteur de recherches de propositions de trajets partagés, mais également une véritable communauté, qui compte 750.000 membres à ce jour.

Enfin, Covoiturage.fr diversifie son activité, en commercialisant ses services. Le site a déjà signé des partenariats avec plusieurs entreprises - telles que Castorama, Vinci, Carrefour, Ikea, Vinci, le Stade de France ou la RATP - à qui il fournit des plateformes de covoiturage en marque blanche. Des services que ces partenaires mettent en place pour leurs propres clients ou pour leurs salariés. Le covoiturage est sans aucun doute un moyen de transport qui gagne du terrain!